

de la chasse aux sous-marins, selon le rôle qu'on lui a si nettement assigné? Nous sommes en présence d'un état de choses qui indique sans équivoque possible que le ministre a à répondre d'un dossier chargé d'erreurs, d'insuffisances, de gaspillage, de doubles emplois et d'inefficacité.

En terminant, je tiens à mettre cette situation en contraste avec certaines paroles que le ministre a prononcées à la fin de son exposé, lorsqu'il nous a dit que critiquer n'équivaudrait qu'à dire "oui, mais" et que, d'une façon ou d'une autre, la critique ne serait qu'une manifestation de sagesse après coup. On nous demande d'autoriser, pour cette année, des dépenses au montant de 2,100 millions. Puisqu'il en est ainsi, y a-t-il quelque'un plus que le contribuable qui soit en droit de dire "oui, mais", puisque c'est lui qui versera les impôts qui serviront à cette fin.

Le contribuable a certes le droit de poser ces questions ou de s'attendre que son député les pose pour lui. Le ministre veut-il vraiment dire que, son ministère dépensant la moitié des sommes prévues au budget, cette année, le contribuable n'a pas le droit de dire "oui, mais"? Veut-il dire que le contribuable n'a pas le droit de dire "oui, je consens à fournir la moitié de cette somme, mais je crois qu'on en ferait un meilleur usage si on l'affectait à l'achat d'armes un peu plus modernes, de quelques chars de combat au lieu de dépenser tant d'argent à la formation d'une troupe de préposés aux relations extérieures pour le ministre, ou d'élargir le domaine de son quartier général en employant tant de civils au service d'un nombre aussi relativement petit de membres de nos forces armées.

Les contribuables et les membres du Parlement, en leur nom, ont certainement le droit de n'accepter qu'en posant certaines réserves. A mon avis, le ministre a maintes fois failli à ses devoirs ou fait preuve de négligence dans le domaine des préparatifs militaires; mais sa plus grande erreur a été de supposer à tort qu'il était omniscient et supérieur à tous les autres et de condamner les critiques avant même qu'elles fussent formulées. Nous étudions un crédit de deux milliards et pourtant le ministre nous dit de ne pas critiquer, de ne pas tenter de démontrer qu'on agit de façon inopportune, de ne pas proposer d'autres méthodes à suivre, car, estime-t-il, ce serait là de la sagesse après coup.

L'insuffisance tragique de nos effectifs présents, le projet de dépense d'énormes montants supplémentaires sans pouvoir apporter plus qu'une légère augmentation à nos effectifs de choc, d'ici à la fin de l'année financière, voilà la plus vigoureuse condamnation qui

soit du programme de défense dont le ministre est officiellement chargé. La situation est telle, selon moi, que le ministre, au lieu d'adopter cette fausse attitude à l'égard de la Chambre des communes et du pays, au lieu de leur demander d'examiner plus à fond le problème de la défense, devrait plutôt expliquer pourquoi, en dépit des deux milliards et demi dépensés depuis deux ans, on n'a pour ainsi dire rien accompli, et pourquoi il nous faut autoriser maintenant la dépense de deux autres milliards. Jusqu'à présent, on ne nous a fourni que bien peu de renseignements concrets au sujet de ce que nous aurons à la fin de l'année.

Cette situation exige, ce me semble, une revision complète de nos préparatifs de défense. Plus précisément, elle exige que nous nous attachions surtout à doter nos forces armées, au Canada même, de matériel et d'armes qui ont quelque utilité dans la guerre moderne et quelque rapport avec l'état de préparation matérielle requise pour affronter et vaincre le seul adversaire que nous soyons appelés à combattre.

M. C. W. Carter (Burin-Burgeon): Monsieur l'Orateur, étant donné que j'ai eu l'avantage de servir dans deux guerres mondiales, je m'intéresse naturellement à toutes les questions touchant la défense. Aujourd'hui, j'appellerai votre attention sur un aspect de la défense nationale qui est, à mon avis, d'importance vitale. Jeudi dernier, le ministre a consigné au compte rendu, comme en fait foi la page 1164, une estimation des forces de l'ennemi. La Russie a, sous les armes, 2,800,000 hommes, soit 175 divisions actives dont un tiers sont mécanisées. La mobilisation doublerait ces effectifs. Nous savons, de diverses sources, que la Russie a environ 25,000 chars de combat, 20,000 avions et 350 sous-marins. De plus, elle réarme avec la plus grande hâte ses satellites, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie.

On se demande naturellement pour quel motif elle met sur pied ces effectifs d'une puissance extraordinaire. Ce n'est certes pas pour se protéger contre l'agression. Le Kremlin sait très bien qu'aucune nation ne veut ni ne voudra vraisemblablement envahir la Russie. Pour répondre à cette question, il nous faut analyser l'idée qui hante les chefs et la population de la Russie, l'idée dont ils s'inspirent dans tout ce qu'ils pensent, dans tout ce qu'ils disent et dans tout ce qu'ils font, l'idée, enfin, qui domine toutes les sphères de la vie russe jusqu'à la musique. Cette idée a germé, il y a un siècle, dans le cerveau